



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : thibault.tilmant@eure-et-loir.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 14 mars 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : CC Portes Euréliennes d'Ile de France

Si protocole de préfiguration : date de signature :

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Nom: CC des Portes Euréliennes d'Ile de France, nature: CC, SIREN: 200069953
- Nom: Centre-Val de Loire, nature: region, SIREN: 24

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- SCOT

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- CRST
- CTSF

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Petits villes de demain
- Territoires d'industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Ambition 1 : Organiser le territoire autour des principes de proximité et de complémentarité en tirant profit de son positionnement « entre ville et campagne »
- Objectif 1 : Conserver l'attractivité du territoire en préservant les équilibres générationnels
- Objectif 2 : Renforcer les centralités sur le territoire, en organisant l'offre résidentielle, dans une démarche de sobriété foncière
- Objectif 3 : Équilibrer l'offre commerciale en favorisant le commerce de proximité et en développant une offre commerciale complémentaire
- Objectif 4 : Améliorer la proximité en développant l'offre en équipements et en services à la population
- Objectif 5 : Favoriser les déplacements des habitants en s'appuyant sur des mobilités douces et durables
- Ambition 2 : Renforcer la dynamique économique et engager le territoire dans la transition écologique
- Objectif 1 : Conserver l'identité économique du territoire tout en permettant la diversification de ses activités (économie résidentielle notamment)
- Objectif 2 : Accompagner la transition écologique au sein de l'économie agricole du territoire
- Objectif 3 : Guider le territoire vers la transition énergétique afin de lutter contre les effets du changement climatique
- Objectif 4 : Développer l'accessibilité au numérique pour tous les usagers du territoire
- Ambition 3 : Préserver et développer les atouts et ressources du territoire dans une perspective d'inclusion de tous les habitants
- Objectif 1 : « Préserver les formes urbaines et apporter des réponses adaptées aux différents parcours résidentiels »
- Objectif 2 : « Sauvegarder et valoriser le patrimoine historique naturel ou bâti des centres urbains »
- Objectif 3 : « Préserver les continuités écologiques et milieux aquatiques »
- Objectif 4 : « Affirmer l'identité paysagère comme support au développement d'un tourisme de nature et d'itinérance »
- Objectif 5 : « Gérer durablement les ressources et les risques qu'elles peuvent induire »

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : NC

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Espaces publics, espaces verts
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Circuits courts agricoles
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Restauration et alimentation durable
- Gestion des risques (inondations...)
- Economie sociale et solidaire
- Efficacité énergétique
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Sport
- Culture et patrimoine
- Loisirs
- Santé et soins
- Tiers Lieux
- Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 24

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 55

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Préfet
- Nom: CC des Portes Euréliennes d'Ile de France, nature: CC, SIREN: 200069953
- Nom: Centre-Val de Loire, nature: region, SIREN: 24
- banque des territoires
- ADEME

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : NC

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : NON

Mobilisation d'une ingénierie externe : Bureau d'étude marché ANCT

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 2.00M€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 15.00M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 9.55M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 2.00M€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires :
0€